



© CD36

ROUTES

## **2 passages à niveau seront supprimés en 2024**

**Deux passages à niveau seront supprimés en 2024 à Montierchaume dans le cadre de la modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). Une visite de chantier du futur pont-route qui passera au-dessus de la voie ferrée s'est déroulée ce jeudi 13 avril.**

Publié le 13 avril 2022

### **La consistance du projet**

Le projet vise à créer un pont-route au-dessus de la voie ferrée pour rétablir la RD 80, et permettre ainsi la suppression du passage à niveau n°191. Ce pont-route permettra la circulation des engins agricoles et des poids-lourds, nombreux à alimenter le site AXEREAL, qui bénéficiera ainsi d'une nouvelle desserte plus sécurisante.

Le passage à niveau n°192, situé sur un chemin agricole, sera supprimé après une réorganisation foncière permettant de limiter fortement l'allongement de parcours pour les exploitants agricoles.

Les travaux de réalisation du pont-route ont débuté à l'automne 2022 par la démolition des bâtiments sur l'emprise des travaux.

Les travaux en cours consistent en la réalisation des remblais de part et d'autre du futur pont-route permettant de franchir la voie ferrée. 80.000 tonnes de remblais seront nécessaires.

SNCF interviendra dans un premier temps à l'automne 2023 afin de procéder aux travaux nécessaires sur les caténaires qui permettront ainsi la construction du pont : déplacements des poteaux, abaissement des fils de contacts.

Les travaux de construction du pont-route proprement dits débiteront à l'été 2023. La pose des poutres au-dessus de la voie ferrée interviendra en novembre 2023 durant un week-end travaux avec interruption des circulations ferroviaires de 24 heures.

La fin des travaux routiers est prévue à l'été 2024. Les travaux sur la voie ferrée, sans incidence sur les circulations routières et ferroviaires, seront achevés fin 2024.

### **Le financement de l'opération**

La suppression des 2 passages à niveau a été déclarée d'utilité publique le 7 octobre 2021.

La convention de financement entre l'État et SNCF Réseau a été signée en décembre 2021.

URL de la page : <https://www.indre.fr/fr/actualites/2-passages-niveau-seront-supprimes-en-2024>

L'opération (études et travaux, routiers et ferroviaires) représente un montant total de 7,930 M€ HT.

### Les acteurs du projet

Département de l'Indre – Direction des routes : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre des travaux routiers

SNCF Réseau : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre des travaux ferroviaires

Entreprises réalisant les travaux :

Construction du pont : EUROVIA (Tours)

Construction des remblais et chaussées : SETEC (Diors)

L'ensemble des opérations de travaux est réalisé sous le contrôle de sécurité de SNCF Réseau.



#### DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36